



MECANISME HARMONISE D'EVALUATION DES VULNERABILITES  
(MHEV)  
RAPPORT D'EVALUATION MULTISECTORIELLE # 2  
Localités de Savane Bombe, Nan Palmes, Plaine Céleste  
Sections communales de Plaine Céleste,  
Commune de Cornillon / Grand Bois  
Département de l'Ouest

Population sur la zone:

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| 1 <sup>e</sup> section Plaine Céleste | 2545 ménages dont x déportés et établis dans des familles d'accueils |
| 2e Section Plaine Céleste :           | 1593 ménages dont X déportés et établis dans des familles d'accueils |
| 3e Section Boucan Bois Pin:           | 2861 ménages dont X déportés et établis dans des familles d'accueils |
| 4e Section Boucan Bois Pin:           | 2944 ménages dont X déportés et établis dans des familles d'accueils |

Période d'évaluation :

Mission du 7 au 9 octobre 2015



Pour plus d'information,  
Contactez :

Nadia Lochard : 48980305  
[locharnadia@yahoo.fr](mailto:locharnadia@yahoo.fr)

Orebe Toussaint : 3170-1203  
[Orebe\\_toussaint@yahoo.fr](mailto:Orebe_toussaint@yahoo.fr)

Nathalie Nelson : 37631130  
[nathly19@hotmail.com](mailto:nathly19@hotmail.com)

1 Mise en contexte ..... 1

2 Objectif de la Mission..... 1

3 Résumé de la situation ..... 1

4 Accessibilité de la zone et sécurité ..... 2

5 Recommandations générales ..... 2

6 Introduction aux différents secteurs évalués..... 3

7 Résultats de l'évaluation..... 3

    7.1 Abris et matériels non alimentaires ..... 3

        7.1.1 Recommandations au secteur Abris ..... 4

    7.2 Eau, hygiène, assainissement ..... 4

        7.2.1 Recommandations pour le secteur eau et assainissement : ..... 6

    7.3 Protection ..... 6

        7.3.1 Recommandations pour le secteur protection: ..... 7

    7.4 Sécurité Alimentaire..... 7

        7.4.1 Recommandations pour le secteur Sécurité alimentaire ..... 8

    7.5 Santé et nutrition ..... 9

        7.5.1 Recommandations pour le secteur santé et nutrition..... 10

    7.6 Education ..... 10

        7.6.1 Recommandations pour le secteur éducation..... 10

8 Annexes ..... 12

## 1 Mise en contexte

La Direction de la Protection Civile du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales en partenariat avec des institutions dont GOAL, Save the Children, Solidarité Internationale, a conduit du 7 au 9 octobre 2015 une mission d'évaluation multisectorielle des vulnérabilités des personnes déportées de la République Dominicaine depuis juin 2015, regroupées dans des familles d'accueils dispersées sur 4 des 5 sections communales dans la commune de Cornillon. A cette Mission, la DPC a été représentée par M Orebe Toussaint du COUD de l'Ouest.

## 2 Objectif de la Mission

Evaluer les vulnérabilités multiples à Cornillon des rapatriés suite à la déportation des Haïtiens vivant en République Dominicaine

## 3 Résumé de la situation

Suite aux vagues de retour volontaire et forcé des Haïtiens vivant en République Dominicaine, les familles sont arrivées de la République Dominicaine à partir de mars 2015 avec un pic en juin 2015, le flot d'arrivées est continue à date. Il faut noter que toutes les vagues d'arrivants n'ont pas été enregistrées par les autorités locales. La commune de Cornillon compte 18 points de passages non officiels avec la République Dominicaine et seulement 10 sont couverts par des agents dans le cadre du partenariat OIM/GARR/RFJS.

Les personnes rapatriées s'établissent dans des familles d'accueil de 4 des 5 sections communales que compte la commune. Elles manifestent leur volonté de s'implanter dans leur commune d'origine maintenant. Pour preuve, une seule école à Latoison compte déjà 50 enfants inscrits venant de la République Dominicaine. Dans la localité des Palmes, 15 enfants sont inscrits venant de 50 familles de rapatriés dans cette seule localité.

Les conditions spécifiques de vulnérabilités et de dégradations des conditions de vie des groupes les plus vulnérables se résument ainsi :

- La majorité des enfants en âge d'être scolarisés ou déjà scolarisés en République Dominicaine ne fréquentent plus l'école depuis leur arrivée en Haïti ;
- Maisons surpeuplées ou des familles s'installant dans des maisons délabrées ;
- Réduction du nombre de repas de 2 à 1 pour les familles venant de la République Dominicaine ;
- **Changement du régime alimentaire surtout lié aux différences de coutumes alimentaires des deux pays ;**
- Les conditions d'hygiène et d'assainissement sont médiocres tant pour les familles hôtes que pour les rapatriés ;
- Pas d'accès à certains soins de santé comme le VIH, l'hyperthyroïdie, l'hypertension, l'épilepsie, etc.

- Le centre de santé de Serve Haïti compte en 3 mois dans ses registres 300 personnes rapatriées nécessitant des soins immédiats à côté des cas qui nécessitent des services dont ne dispose pas le centre actuellement.

#### 4 Accessibilité de la zone et sécurité

L'accès de la commune par voiture se fait à partir de Thomazeau. La distance moyenne du trajet entre Port-au-Prince et la localité frontalière de Savane Bombe est de 90 kilomètres. L'état des routes est très mauvais à partir de Thomazeau, il faut compter au moins 3 heures de routes à partir de Thomazeau pour atteindre le site de Savane Bombe à la frontière. Des véhicules 4X4 solides sont obligatoires pour ce trajet.

Moyens de communication : La population de la zone et les déplacés écoutent les stations locales de Cornillon FM et Serve Haïti ainsi que celles de Port au Prince. Les réseaux téléphoniques Digicel et Natcom couvrent la zone et les 2 sont utilisés couramment par la population car il y a des endroits non couverts par l'un ou par l'autre réseau.

Sécurité : Relativement bonne à ce jour, pas de signes de tensions. Cependant, la situation sécuritaire pourrait facilement se dégrader entre les familles hôtes et les rapatriés vu les conditions difficiles d'hébergements, d'hygiène, d'assainissement, d'accès aux moyens de subsistance stables.

#### 5 Recommandations générales

Suite à la diffusion du rapport, il est recommandé une rencontre au COUD de l'Ouest avec les acteurs impliqués, sous la coordination du CTD de l'Ouest pour définir un plan d'action détaillé dans l'ordre des priorités (il s'agit de déterminer les moyens, les acteurs, les délais, les ressources existantes et les gaps).

| Priorité                   | Action   | Acteurs                                      |
|----------------------------|--|--|
| 1. Accueil des rapatriés   | Améliorer l'accueil des rapatriés dans les zones non officiels et recenser les familles qui s'établissent dans des familles hôtes  | GARR, RFJS, autorités locales,               |
| 2. Protection et éducation | Scolarisation des enfants des familles des rapatriés ; Sensibilisation des parents sur la protection   | MENFP, radios locales)                       |
| 3. Eau et assainissement   | Renforcer les structures existantes surtout en ce qui concerne l'utilisation des latrines  | DINEPA                                       |
| 4. Santé                   | Appuyer le Centre de Santé dans son programme spécial pour les rapatriés ; Affecter des médecins dans les 2 centres de santé du MSPP ;   | MSPP, SERVE HAITI                            |
| 5.Sécurité alimentaire     | 1) S'inspirer du programme de GARR en 2014 pour la réinsertion des familles. Don monétaire permettant aux familles de louer une maison et de mener des activités génératrices de revenus de leur choix ;<br>2) Lancer des travaux à haute intensité de main d'œuvre pour la réfection de pistes, aménagement d'infrastructures agricoles, etc. | GARR, FLORESTA, RFJSS, les autorités locales |

## 6 Introduction aux différents secteurs évalués

L'analyse des données collectées auprès des agents locaux (autorités étatiques, organisations de base, ONG et autres), a orienté l'enquête vers les secteurs suivants : Protection, Abris et articles non alimentaires, Eau Hygiène et Assainissement, Santé, Nutrition, Sécurité Alimentaire, Education.

Les informateurs clés suivants ont été rencontrés : Autorités locales de Cornillon, des représentants de la communauté hôte, des rapatriés, des représentants des ONG : GARR, RFJS, SERVE HAITI, FLORESTA.

Approche méthodologique :

- Rencontre avec le Directeur de la mairie de Cornillon et les membres du CCPC avant de prendre le terrain puis restitution à la fin de la mission des trouvailles de l'équipe et discussion des recommandations.
- Utilisation des outils et de la démarche méthodologique du MHEV par l'équipe multidisciplinaire

**Résumé des discussions avec ces acteurs :** Confirmation du flux constant de déportés.

Le Centre de santé a reçu 300 personnes rapatriées nécessitant des soins urgents pour la plupart ; Pas d'abri DPC identifié et pas de stock de contingence pour répondre aux besoins urgents des populations déportées passant par Cornillon et demandant de l'assistance.

Etant donné que c'est une zone de passage non-officiel, l'accueil des rapatriés volontaires ou forcés ne se fait pas dans les conditions adéquates comme à Malpasse ;

Les autorités ne sont pas à même de dire le nombre de familles de rapatriés qui s'implantent dans la commune. Ce qui est certain, ces familles sont dispersées dans 4 des 5 sections communales dans des familles d'accueil. L'une des localités visitées par l'équipe, Les Palmes, compte 50 familles de rapatriés après décompte faite par le CASEC. Des enfants sont inscrits dans les écoles de la commune, témoignant ainsi la volonté des parents de s'installer sur le long terme.

## 7 Résultats de l'évaluation

### 7.1 Abris et matériels non alimentaires

La méthodologie adoptée pour évaluer les vulnérabilités liées aux abris a été la suivante:

- Observations et visites au niveau des familles d'accueil,
- Organisation d'un groupe de discussion avec une trentaine de femmes et d'hommes logés par des familles d'accueil à La Toison et une vingtaine à Savane Bombe ;
- Entretiens individuels avec les familles d'accueil;
- Entretiens avec les autorités locales (CASECs, ASEC, notables et membres d'organisations locales à La Toison) ;
- Entretiens avec les autorités communales.
- Les outils méthodologiques utilisés étaient les suivants:



- La fiche d'enquête MHEV abris et produits non alimentaires
- La checklist MHEV et ses directives
- Photo des abris à l'intérieur et à l'extérieur

Les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité liée aux abris ont été observés dans les localités de la Toison, Savane Bombe et les Palmes. Les premières vagues de rapatriés sont arrivées en juin à la Toison, mais la localité ne dispose pas d'abris dédiés installés par les autorités étatiques. Les déportés sont reçus par des familles d'accueil (parents ou amis) de manière provisoire.

Les rapatriés ne sont pas venus avec les matériels non alimentaires et ne peuvent pas en acheter car ils ont laissé leur maison en République Dominicaine dans la précipitation ou lors des rafles dans les rues. Elles utilisent les ustensiles des familles hôtes et nettement insuffisants.

Les maisons sont faites de bois et de maçonnerie. Elles ne sont pas confortables pour recevoir d'une part, les familles ou les personnes déportées en raison de l'espace restreint qui est d'ailleurs insuffisant pour leurs propriétaires et d'autre part, elles sont dépourvues de latrines, de douches et sont exposées au risque de forts vents, de glissement de terrain et sont peu résistantes à la pluie.

Réponse

Aucune réponse n'a encore été donnée en ce qui concerne le secteur abri pour les rapatriés

### 7.1.1 Recommandations au secteur Abris

- Accompagner les familles d'accueils en attendant la mise en place de logements sociaux non-gratuits pour les rapatriés ;
- Aider les rapatriés à trouver les moyens pour payer progressivement les logements à travers des activités rentables relatives à leur secteur respectif ;
- Soutenir la création d'un comité d'accueil des rapatriés à leur arrivée dans les points non officiels. Ce comité devra inclure les autorités locales et partenaires actifs de la communauté tels GARR, RFJS, Serve Haïti, FLORESTA.

## 7.2 Eau, hygiène, assainissement

La méthodologie mise en œuvre pour évaluer les vulnérabilités liées à l'Eau, l'Hygiène et l'assainissement a été la suivante:

- Observations et visites aux familles d'accueil ;
- Visite du forage pompe installé par Serve Haïti servant à approvisionner la localité de La Toison ;
- Organisation d'un groupe de discussion avec une trentaine de femmes et hommes reçus par des familles d'accueil et une vingtaine à Savane Bombe. Les thématiques abordées se basent sur l'approvisionnement en eau, sa condition de stockage mais également aux conditions d'hygiène au sein de cette localité à partir de cet échantillon ;
- Réalisations d'entretiens avec un superviseur et un technicien (formés par Serve Haïti), un médecin. Ce dernier a permis de collecter des informations relatives à la situation sanitaire et notamment les principales pathologies constatées depuis l'arrivée des déportés sur le site ;

- Entretien avec les autorités locales et parmi elles, l'administrateur de l'hôpital St Vincent de Paul (Serve Haïti).

Les outils méthodologiques utilisés étaient les suivants:

- La fiche d'enquête MHEV assainissement et hygiène ;
- La fiche d'enquête MHEV point d'eau ;
- La check-list MHEV et ses directives.

#### Assainissement

- Dans les deux localités, il n'existe aucune latrine.
- La défécation se fait à l'air libre et est visible aux alentours des localités, il est fort possible que ces excréments contaminent des points d'eau.
- Aucune douche n'est disponible chez les familles d'accueil, les déportés se lavent soit à l'intérieur des maisons soit à l'extérieur.

#### Gestion des déchets

- Il n'existe pas d'espaces dédiés, les déchets sont jetés dans l'environnement.

#### Eau, Accès et Transport

- A La Toison, la population de déportés et la population hôte s'approvisionnent en eau traitée à un point principal, il s'agit du forage aménagé par Serve Haïti. A Savane Bombe en revanche, il n'y a pas de point d'eau traitée mais des sources non aménagées de même qu'à Les palmes.
- A La Toison, le point d'eau se situe à 20 minutes de marche, il s'agit d'une source aménagée équipée d'une pompe hydraulique électrique, construite en 2010, et approvisionnant plusieurs localités : La Toison, Mambo et Ducrabon.



La DINEPA fournit des filtres à eau et aquatab à la population de La toison.

Pour Savane Bombe, selon l'endroit où les déportés trouvent à s'héberger, il faut faire une marche d'environ 30 à 90 mn.

- L'accès à l'eau est plus ou moins suffisant en termes de quantité au sein de la localité à La Toison. Les familles de déportés ont actuellement accès à 10 litres par personne et par jour. La qualité de l'eau est assurée au niveau de la collecte dans la mesure où il existe un point de chloration mis en place par Serve Haïti, cependant la conservation peut être problématique et source de nouvelles contaminations.
- Les sources d'eau ne sont pas aménagées à Savane Bombe; et l'eau non seulement est turbide mais a parfois un mauvais goût car dans les parages, humains et animaux font leur besoin physiologique et des ordures sont déversées tout autour.
- Le traitement de l'eau ne se fait pas, excepté lorsqu'un enfant est atteint de la diarrhée ;
- Certains enfants, lorsqu'il y a rareté d'eau et affluence pour l'approvisionnement, peuvent passer plus de 4h d'attente en plus de la distance pour approvisionner leur famille.
- Dans certaines maisons où sont logés des rapatriés, il est difficile de stocker l'eau car il manque des contenants.

- La DINEPA a en poste 2 employés pour toute la commune. Ils sont installés à la mairie de Cornillon. Selon les informateurs, 1 seul est présent et n'a pas les ressources nécessaires à sa disposition pour répondre aux besoins de la commune.

### 7.2.1 Recommandations pour le secteur eau et assainissement :

- Distribution de kits d'hygiène et de kits pour enfants afin de donner un accès immédiat à des items relatifs à l'hygiène.
- Construction de douches publiques dans les deux localités ;
- Construction de latrines d'urgence répondant notamment aux normes sanitaires mais surtout de protection et accompagnement pour sa gestion;
- Aménagement et traitement des sources d'eau ;
- Pourvoir les familles d'accueil de contenants pour stocker suffisamment d'eau pour répondre au besoin de tous ;
- Accès à des tablettes au chlore (type aquatab) car le bois est rarissime pour faire bouillir l'eau, les familles enjambent parfois la frontière pour s'approvisionner.



## 7.3 Protection

### Méthodologie de travail:

- Groupe de discussion
- Entretien individuel
- Interview auprès des ménages
- Observations

### Résultats

La sécurité générale de la zone est assurée par les CASECs auxquels les populations ont recours lors des tensions.

La population hôte accueille ouvertement les déplacés depuis leur arrivée. Toutefois, la cohabitation est difficile dans certains ménages compte tenu de la charge financière que les familles déplacées, qui ont en moyenne 5 enfants, représentent pour les familles d'accueil, surtout en termes de nourriture.

Les enfants n'ont aucune activité pour occuper leur temps ; quotidiennement ils ont la charge d'approvisionner leurs familles en eau. Les points d'eau étant à environ 3h de marche (aller-retour) de leur demeure.

Par ailleurs, dans la commune de Cornillon, on dénombre plusieurs organisations de femmes œuvrant dans le domaine de la protection y compris celle des migrants.

Les problèmes de protection les plus manifestes concernent :

1. La non-scolarisation
2. La négligence
3. Femmes seules avec enfants

Des cas problématiques de protection ont été rapportés lors des entretiens:



- 1- 1 cas de viol enregistré dans la communauté sur une fillette d'environ 9-12 ans par 2 agresseurs majeurs en provenance de la République Dominicaine.
- 2- Une fillette de 14 ans enceinte et vivant avec sa belle-mère car le père de l'enfant travaille en République Dominicaine. On ne sait pas quel est le stade de sa grossesse.

Les personnes adultes déplacées sont majoritairement enregistrées par le GARR et disent détenir des documents officiels d'identification (Haïti) : numéro d'identification fiscale, carte électorale.

Cependant, nombreux sont les enfants qui n'ont pas leurs actes de naissance. L'équipe a recensé 18 cas d'enfants dont la naissance n'a pas été déclarée aux autorités dominicaines et haïtiennes. Cela semble être une situation générale pour les enfants nés en République Dominicaine de parents originaires de Cornillon. Certains ont un certificat de baptême d'une église établie en République Dominicaine.

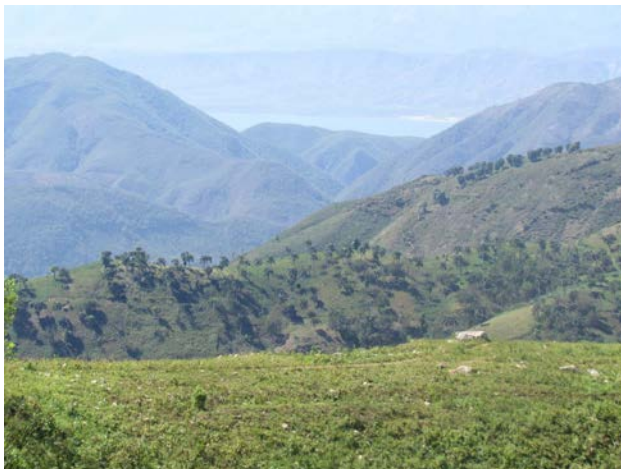
### 7.3.1 Recommandations pour le secteur protection:

- Support technique aux associations de femmes existant dans la zone pour renforcer la sensibilisation sur la problématique de protection des enfants et des femmes.
- Sensibilisation des parents sur les risques de protection de l'enfant dans la communauté; car les enfants sont livrés à eux-mêmes le long des journées, sans activité ludique, ni activité scolaire et la majeure partie du temps ils sont dans les environs sans la surveillance de leurs parents.
- Dotation en actes de naissance pour tous les enfants nés en République Dominicaine de parents haïtiens.

## 7.4 Sécurité Alimentaire

La méthodologie mise en œuvre pour évaluer les vulnérabilités liées à la sécurité alimentaire a été la suivante:

- Observations et visites au niveau des familles,
- Organisation d'un groupe de discussion avec une vingtaine de femmes et d'hommes des familles de rapatriées.
- Entretien avec les autorités



La composition des repas actuellement a changé par rapport à ce qu'elle était en République Dominicaine. Les familles disent manger du riz, du maïs, farine, **haricots selon les coutumes alimentaires locales**. Elles ont diminué le nombre de repas par jour. Le matin, c'est du café qui est servi comme premier repas de la journée et la famille repousse l'heure du deuxième repas. Elles disent que la nourriture existe au marché mais qu'elles n'ont pas les revenus stables pour pouvoir s'en procurer.

Pour le moment les sources de revenu sont la vente de leurs forces de travail dans l'agriculture

moyennant rémunération ; le petit commerce à partir d'emprunts d'argent pour 2 à 3 jours venant d'amis et de proches.

Il y a plus de 20 cas recensés par l'équipe qui témoignent que les rapatriés sautent des jours de repas de même que les enfants car la famille d'accueil ne peut pas les nourrir certains jours.

L'ONG FLORESTA a en place un programme de prêt à travers des groupes de 25 personnes. Selon les agents de l'ONG sur place, des rapatriés ont intégré ces groupes et ont eu accès à ces prêts. Etant donné que le programme n'est pas spécifique aux rapatriés, le nombre de familles de rapatriés ayant intégré ces groupes n'est pas connu.

### **Assistance en Sécurité alimentaire**

Il n'y a pas d'assistance en sécurité alimentaire venant d'institutions mais des supports des familles d'accueil de la zone.

#### **7.4.1 Recommandations pour le secteur Sécurité alimentaire**

Les autorités mettent en relief la nécessité de développer des programmes de sécurité alimentaire et en même temps éviter de favoriser l'assistanat.

Les recommandations faites tant par les autorités que par les rapatriés pour la sécurité alimentaire sont les suivantes :

- Les aider à investir dans l'agriculture à travers l'affermage de terrain, le support en intrants agricoles, l'encadrement technique. L'ONG FLORESTA travaille dans la zone dans le reboisement, des agents sont sur place, il est possible de renforcer leur travail en cours.
- L'élevage bovin, caprin, porcine est aussi un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire à moyen terme, les rapatriés demandent l'appui pour mettre en place une unité d'élevage dans les meilleurs délais.
- Le commerce est aussi une demande des rapatriés surtout les femmes pour avoir une source de revenus. Les autorités ont soulevé le fait que les activités commerciales sont variables avec les saisons, elles connaissent leurs pics de juillet à janvier avec les récoltes de maïs, haricots et avec le pois congo de décembre à avril. La période de soudure va de mai à juillet, il faut donc prévoir d'autres sources de revenu ou utiliser les revenus de l'élevage pour faire face à cette période de soudure.
- Le crédit existe déjà dans la zone avec l'ONG FLORESTA qui a un programme de prêt avec des groupements communautaires. La personne a accès à 3 fois son épargne sous forme de prêts à 5% d'intérêt par mois. Il faudrait augmenter les capacités de ce programme pour toucher plus de personnes ;

Pour la sécurité alimentaire à court terme il faut mettre en place deux types d'activités :

- 1) S'inspirer du programme de GARR en 2014 avec les rapatriés qui ont dû fuir Neyba (Rep. Dom.) à cause des persécutions. Un don de 9.000 gourdes par famille a été fait pour leur réinsertion dans la zone. Les familles l'ont utilisé pour louer une maison, faire le commerce et l'agriculture.

- 2) Lance des travaux à haute intensité de main d'œuvre pour l'aménagement d'infrastructures agricoles, la réfection des pistes et de la route principale de la commune qui est plutôt un sentier élargi. Celle-ci n'est pas accessible en tout temps et elle est fréquemment bloquée.

## 7.5 Santé et nutrition

La méthodologie mise en œuvre pour évaluer les vulnérabilités liées à la santé et la nutrition a été la suivante:

- Observations et visites au niveau des familles,
- Discussion avec le médecin en charge du Centre Saint Vincent de Paul
- Organisation d'un groupe de discussion avec une vingtaine de femmes et d'hommes des familles de rapatriées.
- Entretien avec les autorités

La seule structure de santé fonctionnelle dans la zone est celle du Centre Saint Vincent de Paul géré par l'ONG Serve Haïti. Elle se trouve dans la localité de La Toison à 10 km de Savane Bombe et 25 km du centre ville de Cornillon.

Il existe aussi 31 agents de santé liés à MSPP et la firme Pathfinder qui gère un programme national de santé communautaire. Cependant, ces agents ne peuvent pas référencer aux 2 dispensaires du MSPP de la commune car il n'y a pas de médecin en charge.

La majorité des rapatriés dit ne plus être en mesure de faire le suivi médical en Haïti, faute de moyen pour aller au centre et même d'information sur le centre de santé existant en Haïti.

Les enfants ont des carnets de vaccination de la République Dominicaine mais les familles ne peuvent pas continuer à faire le suivi en Haïti. Selon un agent de santé, il y aurait un agent disponible dans les principales localités qui se chargent de la vaccination des enfants, de la distribution de vitamine A. Mais l'information n'est pas connue ou n'a pas été donnée lors des groupes de discussion avec les rapatriés.

Les problèmes de santé suivante ont été décelés par l'équipe :

- 1 PVVIH référencé à Laschobas mais la personne ne s'est pas encore rendue à l'hôpital ;
- Des cas de dermatoses chez les enfants ;
- Des cas d'infections respiratoires chez les enfants ;
- 1 cas de diarrhée aigue avec déshydratation sévère a été observé au Centre de Santé St Vincent de Paul durant l'évaluation sur une fillette de 5 enfants d'une famille monoparentale de rapatriés. Le médecin a un pronostic réservé pour le moment car l'enfant est en état d'inanition. La mère n'a pas de moyens pour faire face aux besoins en soins de l'enfant ;
- 5 cas de malnutris sur 40 enfants observés au centre. Le taux de malnutrition parmi les enfants des familles rapatriées est moins élevé que le taux couramment observé dans la zone. Cependant, dans quelques mois leur situation nutritionnelle va probablement dégénérer si rien n'est fait au niveau de la sécurité alimentaire actuelle.

Le centre de santé de Saint Vincent Paul a mis en place un système de prise en charge des familles gratuitement dès l'arrivée des premiers rapatriés au début du mois de juin 2015. A date, 288 familles sont inscrites dans les registres du centre. Chaque famille de rapatriés enregistrée au programme du

Centre a en sa possession une carte verte qui lui permet d'accéder gratuitement aux soins et aux médicaments.

### 7.5.1 Recommandations pour le secteur santé et nutrition

- Avec l'afflux de rapatriés, les demandes en soin de santé ont augmenté considérablement (288 nouvelles familles en 3 mois) dans la commune. Il faut rendre fonctionnel les 2 centres de santé du MSPP en nommant deux nouveaux médecins à la place des deux qui sont partis en ayant eu des bourses d'études.
- Renforcer le programme de Serve Haïti de soins de santé gratuits pour les rapatriés car l'ONG n'a pas encore trouvé de financement pour ce programme. Les fonds propres du centre ne pourront pas supporter à court et long termes l'augmentation du nombre de familles.
- En prévision de nouveaux cas de malnutris, il faut mettre en place un programme de distribution de kits alimentaires dans les centres de santé.
- Améliorer la diffusion de l'information sur les soins de santé disponibles dans la commune auprès des familles de rapatriés

## 7.6 Education

### Méthodologie de travail:

- 1- Groupes de discussion
- 2- Entretien individuel
- 3- Observation

### Résultats

Les écoles sont disponibles, mais les enfants des familles de rapatriés ne peuvent y aller pour des situations de contingences économiques. En laissant la Rép. Dominicaine, leurs parents n'ont rien pu emporter de leurs biens ; donc ils n'ont pas les moyens pour se procurer les matériels didactiques, les uniformes et encore moins les frais scolaires des enfants.

Les enfants sont majoritairement sur-âgés, ils accusent un niveau académique très faible par rapport à leur âge. La plupart d'entre eux n'ont pas été à l'école en République Dominicaine, c'est environ vers l'âge de 9 ans que les enfants commencent à fréquenter l'école. En moyenne dans les familles, c'est la moitié des enfants qui vont à l'école, en commençant par les plus âgés.

Le niveau d'enseignement reste au fondamental. Il y a 2 écoles nationales avec de faibles capacités d'accueil, toutefois, selon les communautés, il existe d'autres types d'écoles qui seraient en mesure d'accueillir de nouveaux enfants.

Au niveau du secondaire, les communautés ne disposent que d'un lycée qui se trouve dans la ville de Cornillon. En philo, il y a seulement 3 professionnels disponibles.

Les enfants parlent couramment leur langue maternelle, le Créole ; seulement quelques-uns s'expriment légèrement en Espagnol.

Le personnel enseignant est disponible, mais les matériels didactiques manquent.

### 7.6.1 Recommandations pour le secteur éducation

- 1- Support matériel ou financier aux parents pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école.
- 2- Support didactique aux structures scolaires existant pour accueillir de nouveaux enfants.

- 3- Prévoir de renforcer les capacités d'accueil des écoles car l'arrivée de nouveaux enfants est quotidienne (soutenir les doubles vacations ou l'extension en salle de classes/équipements).

## 8 Annexes

- Checklist
- Liste de contact des personnes rencontrées.

**POPULATION TOTALE PAR SEXE ET POPULATION DE 18 ANS & +  
ESTIMEES EN 2014, AU NIVEAU DES DIFFERENTES UNITES GEOGRAPHIQUES**

| UNITE GEOGRAPHIQUE             | MILIEU | TOTAL        | MASCULIN     | FEMININ      | 18 ANS ET PLUS |
|--------------------------------|--------|--------------|--------------|--------------|----------------|
| <b>4- Commune de Cornillon</b> |        | <b>58753</b> | <b>30224</b> | <b>28529</b> | <b>28836</b>   |
| Ville de Cornillon             | Urbain | 2315         | 1225         | 1090         | 951            |
| Sections Rurales               | Rural  | 56438        | 28999        | 27439        | 27885          |
| <b>Section communale</b>       |        | <b>58753</b> | <b>30224</b> | <b>28529</b> | <b>28836</b>   |
| 1re Section Plaine Céleste     | Rural  | 12481        | 6382         | 6099         | 5826           |
| 2e Section Plaine Céleste      | Urbain | 2315         | 1225         | 1090         | 951            |
| 2e Section Plaine Céleste      | Rural  | 7689         | 3887         | 3802         | 3735           |
| 3e Section Boucan Bois Pin     | Rural  | 13091        | 6754         | 6337         | 6759           |
| 4e Section Boucan Bois Pin     | Rural  | 14913        | 7647         | 7266         | 7318           |
| 5e Section Génipailier         | Rural  | 8264         | 4329         | 3935         | 4247           |

**POPULATION TOTALE , MENAGES, SUPERFICIE ET DENSITE ESTIMEES EN 2014  
AU NIVEAU DES DIFFERENTES UNITES GEOGRAPHIQUES**

| UNITE GEOGRAPHIQUE             | MILIEU | POPULATION<br>TOTALE | NOMBRE<br>DE MENAGES | SUPERFICIE<br>EN KM2 | DENSITE    |
|--------------------------------|--------|----------------------|----------------------|----------------------|------------|
| <b>4- Commune de Cornillon</b> |        | <b>58754</b>         | <b>12295</b>         | <b>223.24</b>        | <b>263</b> |
| Ville de Cornillon             | Urbain | 2315                 | 555                  | 0.87                 | 2661       |
| Sections Rurales               | Rural  | 56439                | 11740                | 222.37               | 254        |
| <b>Section communale</b>       |        | <b>58754</b>         | <b>12295</b>         | <b>223.24</b>        | <b>263</b> |
| 1re Section Plaine Céleste     | Rural  | 12481                | 2545                 | 53.62                | 233        |

|                            |        |       |      |       |      |
|----------------------------|--------|-------|------|-------|------|
| 2e Section Plaine Céleste  | Urbain | 2315  | 555  | 0.87  | 2661 |
| 2e Section Plaine Céleste  | Rural  | 7689  | 1593 | 38.22 | 201  |
| 3e Section Boucan Bois Pin | Rural  | 13091 | 2861 | 47.05 | 278  |
| 4e Section Boucan Bois Pin | Rural  | 14914 | 2944 | 35.59 | 419  |
| 5e Section Génipailier     | Rural  | 8264  | 1797 | 47.89 | 173  |